

Le 12/02/2026



APPEL À CONTRIBUTION : FAIRE JUSTICE - REVUE ÉTUDES TSIGANES

- **Faire justice sous la direction de Gaëlla Loiseau et Islen About.**
- **Les résumés des propositions doivent parvenir avant le 20 mars 2026.**
- **La réponse aux propositions sera donnée le 1^{er} avril 2026, réception des articles le 1^{er} septembre 2026 ;**
- **Les propositions d'articles (300 à 500 mots, soit environ 2 000 à 3 000 caractères espaces compris).**

Merci d'envoyer les contributions à :
contributions@etudestsiganes.asso.fr /
direction@etudestsiganes.asso.fr

Parmi les études consacrées aux Roms et Voyageurs, les questions de justice ont classiquement été documentées par le prisme d'une anthropologie attachée à l'analyse des modalités internes de résolution des conflits (Weyrauch W. O. 2001). Au-delà de l'intérêt et de la pertinence de ces travaux qui ont permis de saisir les ressorts d'un pluralisme juridique (Gamela J.F., Muntean V.M. 2014, Okely J. 2005, Acton T.A. 2003), certains ont pu contribuer à accentuer une conception criminogène de ces groupes (Foley A. 2010), tout en minorant leur agentivité pour rééquilibrer les jeux de forces à l'œuvre dans leurs relations avec les non-Rom.

Ces dernières années ont été marquées, en France et en Europe, par une reconfiguration des modalités d'action visant à faire reconnaître, dans l'espace public et médiatique, les préjudices, injustices et discriminations vécues par les groupes rom et voyageurs. C'est à ces processus d'engagement, de visibilité et de lutte pour la dignité que nous souhaitons nous intéresser dans ce numéro. L'idée de « faire justice » renvoie à des formes plurielles d'émancipation favorisant la reconnaissance (par les pairs, dans les communautés d'appartenance et auprès de la société majoritaire) d'abus, d'oppressions, de pratiques arbitraires, nécessitant des formes de réhabilitation, que ce soit dans les sphères publiques, sociales et privées. Les acteurs et collectifs rom et voyageurs qui s'organisent pour dénoncer ces formes d'injustice exercent des pressions politiques susceptibles de transformer

les rapports de pouvoir et de rééquilibrer leur position et leur représentation au sein même des institutions. Ce numéro entend documenter et analyser ces processus à l'œuvre, qu'ils soient en devenir, qu'ils aient porté leurs fruits ou qu'ils aient échoué, en prenant en compte la complexité sociohistorique dans laquelle s'opèrent ces jeux d'acteurs, ainsi que les implications sociales, émotionnelles, politiques et juridiques qu'ils recouvrent à l'échelle individuelle et collective.

Les formes micropolitiques d'expression de la lutte

Un premier axe propose d'analyser les formes micropolitiques d'expression des injustices vécues par les groupes rom et voyageurs. La volonté même de vouloir (se) faire justice s'opère à travers des attitudes corporelles et émotionnelles in situ inhérentes aux situations d'oppression ou de discrimination vécues. Demander une inscription des enfants à l'école peut-être un véritable défi lorsqu'on vit le voyage ou dans un bidonville. Comment, dans les gestes de revendication, démarches de médiation ou postures de requête vis-à-vis des institutions, les corporalités et les émotions façonnent-elles des formes de résistances ? Comment ces expressions se transforment-elles parfois en mobilisations de plus longue durée ?

Les médias sociaux offrent désormais un nouvel espace d'expression qui a renouvelé les possibilités de nouvelles affirmations à travers des interactions digitales directes. Ils permettent de redéployer des formes d'expression endogènes, en employant souvent la dérision et l'humour (Loiseau G. 2015), là où auparavant le reportage et les articles de presse offraient peu de prise politique aux principaux concernés. Ces nouveaux médias accessibles à tous ont permis de réamorcer des processus inédits d'énonciation des discriminations subies en assurant le développement de nouveaux espaces politiques pour les groupes rom et voyageurs. Des figures plus ou moins médiatiques ont ainsi pu émerger en devenant des lanceurs d'alerte ou des collectifs citoyens capables de s'organiser pour faire entendre leurs voix. Ce numéro s'attachera à l'analyse de ces processus qui tendent à une transformation des perceptions des réalités de vie contemporaines des groupes rom et voyageurs en Europe.

Face à la justice, face à l'État

Les régimes discriminatoires fondés sur des lois ou des règlements sont inséparables de nombreuses incriminations subies par les groupes rom et voyageurs. Dans ces conditions, comment font-ils face à la justice ? Des procédures arbitraires, l'usage

excessif de la force et de la violence, parfois létale, entraînent aussi des plaintes, des contestations ou des révoltes. Lors d'affaires criminelles ou de délits en tous genres, des Rom et Voyageurs peuvent aussi être impliqués ou incriminés. Lors de ces confrontations judiciaires, les personnes qui font face à la justice tentent de défendre leurs droits et d'échapper aux condamnations. Peu de travaux encore explorent les dimensions des face-à-face multiples avec la justice : cela peut recouvrir la position assignée aux Rom et Voyageurs durant l'instruction ou lors des procès, les discriminations au sein même de l'appareil judiciaire, en milieu carcéral, les moyens employés pour se défendre, l'usage des recours légaux et d'avocats, les moyens de contester les sanctions ou d'échapper à la prison, mais aussi des formes d'acceptation des condamnations et de résignation. Ces dimensions recouvrent le rôle de la justice dans la formation ou la perpétuation des discriminations mais aussi l'agentivité des sujets, particulièrement méconnue, face à la mécanique judiciaire (Fassin D., 2020).

Cet axe permettra d'explorer le volet des sollicitations en vue de réparations ou d'indemnisations, liées notamment – mais pas exclusivement – aux persécutions durant la Seconde Guerre mondiale. Les démarches de reconnaissance des crimes perpétrés à l'encontre des populations rom et voyageuses au cours des conflits européens et mondiaux restent encore peu étudiées dans la plupart des pays européens (hors Allemagne). Ce champ d'études ouvre de nombreuses questions relatives à la formation de groupes de pression, d'action en justice ou de démarches individuelles visant une justice transitionnelle. Ces initiatives manifestent des degrés divers de mobilisation, de contestation, de réclamation, de prise de paroles et d'action en justice, devant les tribunaux, les cours de justice, à l'échelle nationale ou supranationale. Elles témoignent de volontés diverses de lutter pour l'application du droit, de reconnaître des préjudices, ou en vue de rétablir la justice face à l'iniquité ou l'injustice.

Les facteurs de transformation et supports d'émancipation

Si la volonté de « faire justice » témoigne d'une prise de conscience et d'une remise en question des faits sociaux que sont le racisme, la discrimination et les nombreuses situations d'injustice, elle ne peut pas toujours aboutir à la transformation de ces faits en « problèmes sociaux » (Lascoumes P., 2018) sans bénéficier de soutiens, de relais et de connexions militantes. Quelles sont les rencontres déterminantes qui

permettent aux activistes roms et voyageurs de s'engager pleinement dans un combat collectif pour la dignité ? Quels sont les soutiens associatifs, politiques et militants qui relaient et assoient leurs revendications dans des arènes plus larges ? Comment les activistes roms et voyageurs composent-ils et négocient-ils leurs positions dans ces environnements politiques et militants ? Qu'apportent-ils à ces luttes ? Comment les actions visant à « faire justice » initiés par des Rom et Voyageurs trouvent-ils leur place dans des luttes intersectionnelles, qu'elles portent sur les émancipations sexuées, les combats écologiques contre les inégalités environnementales ou les luttes contre les violences policières ? Le droit coutumier, parfois en friction avec les règles de droit commun, est-il un enjeu et fait-il l'objet de discussions et de négociations dans ces nouvelles arènes ?

Enfin, ce numéro entend questionner le rôle de la recherche et des arts dans ces processus d'émancipation et de reconnaissance des préjudices subis par les groupes Rom et Voyageurs. Les méthodes participatives de recherche qui favorisent la transformation sociale sont régulièrement employées pour travailler avec ces publics. Les démarches de création qui s'appuient sur l'expérience vécue (dans les arts plastiques, au théâtre ou au cinéma en particulier) peuvent-être des relais dans la diffusion des injustices et la médiatisation en vue d'une reconnaissance de l'antitsiganisme. Ces travaux de création et de recherche participent-ils d'une manière de faire justice et dans quelles arènes ? Constituent-ils des supports pertinents pour les acteurs associatifs et activistes militants ?

Les critiques corrélées aux épistémologies fondées sur l'objectivité et la distance vis-à-vis des faits observés sont aujourd'hui requestionnées à l'aune des perspectives de co-construction des savoirs. L'expression « Nothing about us without us » portée par les associations citoyennes rom et voyageuses s'inscrit dans ces démarches. D'autres chercheurs (Gay y Blasco, 2019) revendiquent une ethnographie réciproque impliquant de prendre en compte les affects en valorisant les réflexivités inhérentes aux relations établies sur le terrain. Les formats de traduction des expériences de vie des personnes et familles enrôlées dans des processus de racialisation et de ségrégation durablement ancrés pourront faire l'objet d'analyses dans le cadre de ce numéro.

Bibliographie indicative

Acton T.A., « A Three-cornered Choice: Structural Consequences of Value-Priorities in Gypsy Law as a Model for More General Understanding of Variations in the Administration of Justice », *The American Journal of Comparative Law*, 51, 3, 2003, p. 639-58.

Fassin D., *Mort d'un voyageur. Une contre-enquête*, Seuil, Paris, 2020.

Foley A., *Trailers and tribulations. Crime, deviance and justice in Gypsy and Traveller communities*, PhD Tesis, Cardiff University, 2010.

Gamela J.F., **Muntean V.M.** « Kris in Roma diaspora: New insights on transnational conflict resolution », *Romani Studies*, 34, 2, 2024, p. 147-203.

Gay y Blasco P., **Hernandez L.**, *Writing friendship: A reciprocal ethnography*, Palgrave Macmillan, London, 2019

Lascoumes P., *Action publique et environnement*, Puf, Paris, 2018.

Loiseau G. « Capter l'autre. Ethnographie de l'univers connecté des gens du voyage », *Nectom*, 29-1/2, 2015, en ligne :

<https://journals.openedition.org/netcom/1885>.

Okely J. 2005, « Gypsy Justice versus Gorgio Law: Interrelations of Difference », *The Sociological Review*, 53, 4, p. 691-709.

Weyrauch W. O., *Gypsy Law: Romani Legal Traditions and Culture*, University of California Press, London, 2001.

LES CONSIGNES AUX AUTEURS